

<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3123>



Syndicalisation

Bulletin d'adhésion

- Technique - Archives -



Publication date: mardi 1er septembre 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le bulletin d'adhésion est à remettre au trésorier de votre section d'établissement (S1) ou bien, si un S1 n'est pas constitué, à renvoyer directement à la section académique (S3) :

SNES - Syndicalisation
6 allée Cardinal-de-Givry
21000 DIJON

– Pour télécharger votre bulletin d'adhésion au SNES, cliquez sur la vignette ci-dessous (document au format .pdf) :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

BULLETIN ADHESION 2009-10

– Toute information sur l'adhésion est disponible en appelant le S3 au **03 80 73 32 70** ou [par courriel](#).



Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré

Nota. A partir du mois de février, les prélèvements en 6 fois ne sont plus possibles, mais ceux en 3 fois (avril, mai, juin) le sont encore.